



PROCÈS-VERBAL DU CÉ

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Capitaine Luc-Fortin du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières tenue le mercredi 26 octobre 2022 à 18 h 30, édifice Saint-Sébastien et via la plateforme TEAMS.

- ÉTAIENT PRÉSENTS :
- Monsieur Frédéric Davignon – président du CÉ
 - Monsieur Yvon Goyette – directeur de l'école
 - Madame Alexandra Courtemanche – personnel de soutien
 - Madame Alexandra Beudet – parent (TEAMS)
 - Madame Josianne Duval-Beaudin – parent
 - Madame Fauve D'Amour-Thibodeau – parent
 - Madame Marie-Pier Pelletier –technicienne du service de garde
 - Madame Mélanie Lorrain – enseignante
 - Madame Danielle Berleur – enseignante
 - Madame Ariane Valois – enseignante
 - Madame Josiane Fabry – Membre de la communauté
- ÉTAIENT ABSENTS :
- Madame Roxanne Dazé – parent
- INVITÉS :
- Monsieur Jacques Landry – Fondation Jacques Landry pour l'enfance
 - Madame Patricia L'Homme

1. Ouverture de la séance par la direction et vérification du quorum

L'avis de convocation, l'ordre du jour et les documents ayant été envoyés à tous les membres en respect de la *Loi sur l'instruction publique*; tous les membres étant présents, la séance est déclarée valablement constituée à 18h35.

Monsieur Frédéric Davignon, président, souhaite la bienvenue aux membres du CÉ.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 2022-10-26-CÉ-219

L'ordre du jour est lu par M. Frédéric Davignon.

Ajout des points suivants :

5.4 Demande de dérangement à l'horaire pour les activités d'Halloween

6.2.7 Demande de dérangement à l'horaire pour un concert de Noël pour les 6^e année à PML.

Modification du point 5.3 pour : Demande de FDS pour la dépense d'une activité/collation après la parade

Il est proposé par M^{me} Marie-Pier Pelletier:

D'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal du 28 septembre 2022

Résolution 2022-10-26-CÉ-220

Chaque membre du conseil d'établissement ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 28 septembre 2022 au moins six heures avant le début de la présente séance;

Il est proposé par M^{me} Mélanie Lorrain :

Que soit adopté, tel quel, le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 28 septembre 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Question du public (10 min)

Rien à ajouter.

5. Points du président

5.1 Résolution de l'approbation par courriel :

5.1.1 Approbation du projet: Chansons pour s'unir/ Waye bouye mbollé

Résolution 2022-10-26-CÉ-221

Il est proposé par M^{me} Mélanie Lorrain :

Que soit entérinée la résolution de l'approbation du projet chansons pour s'unir / Waye bouye mbollé.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

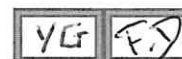
5.2 Nomination d'un représentant de la communauté

Résolution 2022-10-26-CÉ-222

M^{me} Danielle Berleur propose M^{me} Josiane Fabry pour agir comme membre de la communauté aux séances du conseil d'établissement de l'école.

M^{me} Josiane Fabry accepte le mandat de membre de la communauté du conseil d'établissement.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ



5.3 Demande de FDS pour la dépense d'une activité/collation après la parade

Résolution 2022-10-26-CÉ-223

Il est proposé par M^{me} Mélanie Lorrain :

Qu'un montant d'environ 150 \$ soit pris dans le fonds à destination spécial pour l'achat d'ingrédients pour une collation au retour de la parade.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

5.4 Demande de dérangement à l'horaire pour les activités d'Halloween

Résolution 2022-10-26-CÉ-224

Il est proposé par M^{me} Mélanie Lorrain :

Qu'il y ait dérangement à l'horaire pour les activités d'Halloween dans les deux édifices.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

6. Points de la direction

6.1 Informations :

6.1.1 Retour du projet compost

M. Goyette informe les membres que M^{me} Dufour-Morin, l'enseignante d'anglais, reprend le projet compost.

6.1.2 FDS : État de la situation dans les deux édifices

M. Goyette présente le tableau du fonds à destination spéciale.

6.1.3 Activités d'Halloween

M. Goyette informe les membres des activités d'Halloween qui auront lieu dans les deux édifices.

6.1.4 Rencontre de parents pour le 1er bulletin

M. Goyette informe les membres que le premier bulletin sera disponible le 15 novembre prochain sur la plateforme mozaik portail.

Les rencontres de parents auront lieu dans la semaine du 14 novembre soit en présentiel, en *TEAMS* ou par téléphone.

6.1.5 Contenu COPS

Résolution 2022-10-26-CÉ-225

M^{me} Danielle Berleur présente le tableau du contenu en orientation scolaire et professionnelle.

Il est proposé par M^{me} Mélanie Lorrain :

Que soit approuvé le contenu en orientation scolaire et professionnelle pour l'année scolaire 2022-2023.

6.1.6 Opération sous-zéro

M. Goyette informe les membres que 28 habits de neige ont été offerts par l'organisme opération sous zéro.

6.1.7 Don de repas de surplus au Centre d'Entraide Régional d'Henryville

M. Goyette informe les membres qu'avec les repas chauds, le traiteur envoie un repas supplémentaire chaque jour au cas où il y aurait un élève qui oublie son lunch ou qu'il y aurait une erreur dans le décompte. Puisqu'il y a une grosse accumulation au congélateur depuis le début de l'année, nous avons pris la décision de faire un don de quelques repas au Centre d'Entraide régional d'Henryville.

6.1.8 Reprise de photo et photo des finissants

Résolution 2022-10-26-CÉ-226

Il est proposé par M^{me} Fauve D'Amour-Thibodeau :

Que la photo des finissants soit prise en même temps que la reprise de photo par la compagnie Enfant Clik.



6.1.9 Rencontre fondation Jacques Landry

M. Goyette informe les membres qu'il a rencontré les membres de la fondation Jacques Landry pour présenter un projet d'achats de matériels et de financement d'activités pour l'école.

Il présente le tableau des achats autorisés par la fondation.

6.1.10 Rétroaction concernant le service de traiteur

M. Goyette informe les membres qu'il a rencontré M^{me} Trottier. La quantité est celle indiquée sur le contrat. Elle a mentionné que les repas sont changés tous les mois et que lorsqu'elle voit qu'un repas est moins populaire, elle le retire du menu pour les mois suivants.

M. Davignon suggère de faire un point de suivi à la prochaine réunion du CÉ.

6.2 Approbations :

6.2.1 Demande de FDS pour payer les frais du dîner de Noël

Résolution 2022-10-26-CÉ-227

M^{me} Fauve D'Amour-Thibodeau présente le menu et les tarifs du dîner de Noël de l'édifice Henryville.

Il est proposé par M^{me} Mélanie Lorrain :

Qu'un montant soit pris dans le fonds à destination spéciale pour payer une partie des frais du dîner de Noël pour les élèves.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

6.2.2 Demande de dérangement à l'horaire et demande de financement pour une sortie à l'Exporail pour l'édifice Henryville

Résolution 2022-10-26-CÉ-228

Il est proposé par M^{me} Marie-Pier Pelletier :

Qu'il y ait dérangement à l'horaire et qu'une partie de la dépense de l'activité soit payée par le fonds à destination spéciale pour la sortie à l'Exporail pour l'édifice Henryville.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

6.2.3 Don de sacs de cannettes par la cantine Ti-Polo pour l'édifice Henryville

Résolution 2022-10-26-CÉ-229

Il est proposé par M^{me} Marie-Pier Pelletier :

Que les dons de sacs de cannettes par la cantine Ti-Polo servent pour l'édifice Henryville.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

6.2.4 Demande pour vente de collations et de café par les élèves de 6^e année lors de la rencontre de parents et demande de FDS pour l'achat des ingrédients.

Résolution 2022-10-26-CÉ-230

Les sommes amassés serviront à financer l'activité des finissants.

Il est proposé par M^{me} Mélanie Lorrain :

Que la vente de collations et de café par les élèves de 6^e année lors de la rencontre de parents ait lieu et qu'un montant du fonds à destinations spéciales soit pris pour l'achat des ingrédients.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

6.2.5 Demande de participation à la dictée PGL Henryville 6e année

Résolution 2022-10-26-CÉ-231

Une partie des profits revient à l'école et l'autre partie à l'étoile pédiatrique.

Il est proposé par M^{me} Danielle Berleur :

Que les élèves de 6^e année d'Henryville puissent participer à la dictée PGL.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

6.2.6 Liste des sorties éducatives

Résolution 2022-10-26-CÉ-232

Henryville

- 2 pièces de théâtre au Théâtre des deux Rives.

Saint-Sébastien

- Tortue Berlué
- Le monde de la télé
- Les Flos
- Prof aqua
- Les bolides
- Upla

Il est proposé par M^{me} Mélanie Lorrain :

Qu'il y ait dérangement à l'horaire pour les sorties éducatives de la liste.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

7. Points de la technicienne du service de garde

7.1 Demande d'approbation pour une animation de magie le 9 décembre 2022

Résolution 2022-10-26-CÉ-233

Le coût de l'activité est de 930 \$. La dépense sera assumée par la contribution de parents.

Il est proposé par M^{me} Danielle Berleur :

Que l'animation de magie lors de la journée pédagogique du 9 décembre ait lieu.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

8. Point de l'OPP de St-Sébastien et d'Henryville

Résolution 2022-10-26-CÉ-234

M^{me} Fauve D'Amour-Thibodeau prévoit faire la demande à la municipalité d'Henryville pour organiser un souper spaghetti bénéfique en même temps que le dépouillement de l'arbre de Noël qui aura lieu le 11 décembre.

Il est proposé par M^{me} Marie-Pier Pelletier :

De préautoriser l'activité de financement de souper spaghetti le 11 décembre 2022.

YG FD

9. Point comité de parents

Lors de la dernière rencontre du comité de parent, il y a eu des élections de plusieurs postes. Une conférence gratuite aura lieu.

10. Question du public (10 min)

Aucun

Résolution 2022-10-26-CÉ-235

À 20 h 30 il est proposé par M^{me} Mélanie Lorrain de prolonger la séance.

11. Varia

11.1 M. Jacques Landry pour la Fondation Jacques Landry pour l'enfance

M. Landry explique le rôle de la Fondation.

11.2 Moyen de communication enseignants/parents

M^{me} Josianne Duval-Beaudin soulève le fait que l'information circule parfois moins bien.

M^{me} Mélanie Lorrain spécifie que chaque enseignant présente la façon de faire lors de leur rencontre de parents du début d'année.


12. Levée de la séance

Résolution 2022-10-26-CÉ-236

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités :

Il est proposé par M^{me} Danielle Berleur:

Que la séance soit levée à 21 h 01.



Président du CÉ



Direction